



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 mars 2013
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Cinquante-sixième session

Vienne, 11-15 mars 2013

Projet de rapport

Rapporteur: Mark Rutgers van der Loeff (Pays-Bas)

Additif

Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue

1. À ses 5^e, 6^e et 7^e séances, les 14 et 15 mars, la Commission a examiné le point 6 de l'ordre du jour, qui était libellé comme suit:

“Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue:

- a) Réduction de la demande et mesures connexes;
- b) Réduction de l'offre et mesures connexes;
- c) Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale.”

2. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants:

- a) Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne l'usage illicite de drogues (E/CN.7/2013/2);
- b) Rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2013/3-E/CN.15/2013/3);
- c) Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues (E/CN.7/2013/4);



- d) Rapport du Directeur exécutif sur les résultats de la Conférence internationale de haut niveau sur le développement alternatif (E/CN.7/2013/8);
- e) Note du Secrétariat sur la promotion de la coordination et de l'harmonisation des décisions entre la Commission des stupéfiants et le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (E/CN.7/2013/9);
- f) Rapport du Directeur exécutif sur la suite à donner à la troisième Conférence ministérielle des partenaires du Pacte de Paris sur la lutte contre le trafic illicite d'opiacés en provenance d'Afghanistan (E/CN.7/2013/12);
- g) Document d'information sur les normes internationales en matière de prévention de l'usage de drogues (E/CN.7/2013/CRP.4, en anglais).

3. Le chef du Service de la recherche et de l'analyse des tendances et le chef du Service de la prévention de la toxicomanie et de la santé de l'ONUDC ont fait des déclarations liminaires. Des déclarations ont été faites par l'observateur de l'Irlande (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne et de l'Albanie, de l'Andorre, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de l'Islande, du Monténégro, de la République de Moldova, de la Serbie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la Turquie et de l'Ukraine, ainsi que du Liechtenstein et de la Norvège), ainsi que par les représentants du Guatemala (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), de la République de Corée, de l'Israël, de l'Italie, de la Thaïlande, de la France, de l'Inde, du Japon, du Canada, de la République islamique d'Iran, de l'Algérie, du Bélarus, du Brésil, du Guatemala, des États-Unis, de la Turquie et de l'Égypte. Des déclarations ont aussi été faites par les observateurs de l'Équateur, de la Tunisie, du Kazakhstan, du Portugal, de l'Afrique du Sud, du Nigéria, du Liban, de la Norvège, de la Suisse, du Soudan, du Burkina Faso, de la Finlande, de l'Indonésie, de l'Argentine et de la République bolivarienne du Venezuela. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), de l'Organisation des États américains, du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, du Plan de Colombo pour la coopération économique et sociale en Asie et dans le Pacifique, de Release Legal Emergency and Drugs Service et du Society Studies Centre.

Délibérations

1. Réduction de la demande et mesures connexes

4. De nombreux orateurs ont réaffirmé l'importance de la prévention de l'usage de drogues illicites fondée sur des données factuelles dans le contexte d'une approche complète et équilibrée axée sur la santé, et accueilli avec satisfaction la publication par l'ONUDC des *Normes internationales en matière de prévention de l'usage de drogues*.

5. Le problème que posent les nouvelles substances psychoactives et d'autres substances non soumises au contrôle international a été souligné, certaines délégations indiquant que leurs gouvernements avaient commencé à placer ces substances sous contrôle au niveau national.

6. Certains orateurs se sont dits préoccupés par le manque de données et d'informations sur les résultats des stratégies de réduction de la demande, en particulier dans la perspective de l'examen de haut niveau de l'application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue prévu en 2014, et ont exhorté les États Membres à redoubler d'efforts pour collecter, produire et communiquer des données objectives et fiables. Des orateurs ont noté qu'une assistance technique, en particulier en matière de formation, et des ressources seraient nécessaires pour pouvoir améliorer la collecte et la production de données.

7. Plusieurs orateurs ont décrit les efforts de leurs pays en matière de prévention et de traitement de la toxicomanie, et noté que les services fournis à cet égard devaient s'appuyer sur des données scientifiques et le respect des droits de l'homme. À cet égard, le document d'orientation sur l'ONUDC et la promotion et la protection des droits de l'homme a été favorablement accueilli. Par ailleurs, des orateurs ont souligné la nécessité de former des praticiens de la santé et de dégager des ressources suffisantes pour faire en sorte que les services de traitement soient accessibles. Certains orateurs ont également noté que la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, jouait un rôle important dans la prestation des services de réduction de la demande. Plusieurs orateurs ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts pour mettre en œuvre des stratégies de réduction des risques, eu égard en particulier aux objectifs fixés en 2011 par l'Assemblée générale dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida.

2. Réduction de l'offre et mesures connexes

8. Plusieurs orateurs ont réaffirmé leur ferme engagement envers les buts et objectifs de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, ainsi qu'envers une approche intégrée, pluridisciplinaire et équilibrée dans la lutte contre le phénomène de la drogue.

9. Les résultats de la Conférence internationale de haut niveau sur le développement alternatif, notamment la Déclaration de Lima et les Principes directeurs internationaux sur le développement alternatif, ont été salués, et des orateurs ont remercié de leurs efforts les Gouvernements du Pérou et de la Thaïlande.

10. Des orateurs ont réaffirmé l'importance du principe de responsabilité commune et partagée, considérant que le développement alternatif jouait un rôle clef dans la réduction de l'offre de plantes servant à fabriquer des drogues illicites. La nécessité d'un développement alternatif tenant compte de la protection de l'environnement, en particulier dans les régions sensibles, a été soulignée. Des orateurs ont fait observer que les programmes de développement alternatif devraient être intégrés à une stratégie de développement plus large visant à s'attaquer aux causes profondes telles que la pauvreté et le manque de perspectives.

11. Il a été fait mention d'une proposition d'élaborer un régime spécial et volontaire de commercialisation, conformément aux règles commerciales

internationales, en vue de définir un label identifiant les produits issus du développement alternatif, y compris préventif.

12. On a également relevé le rôle essentiel joué par la coopération bilatérale et internationale, notamment la coopération Sud-Sud, et par l'échange d'informations et de meilleures pratiques dans le domaine du développement alternatif.

13. Des orateurs ont évoqué la menace que la fabrication, le trafic et l'usage illicite des drogues faisaient peser sur la santé et la sécurité nationales. On a fait état d'efforts de modification de la législation nationale visant à prévenir plus efficacement la fabrication de nouvelles substances psychotropes actuellement non placées sous contrôle. Le contrôle des précurseurs a été jugé crucial pour l'efficacité des stratégies de réduction de l'offre. L'utilisation de nouvelles technologies de communication facilitant la distribution de drogues illicites et de nouvelles substances psychoactives a été mentionnée.

14. Plusieurs orateurs ont noté qu'il fallait une approche pluridisciplinaire du démantèlement des groupes criminels organisés impliqués dans le trafic de drogues. On a considéré que la coopération interinstitutions à tous les niveaux, l'échange d'informations, de meilleures pratiques et de renseignements à caractère pénal, et la coordination transfrontalière entre les autorités compétentes constituaient des mesures efficaces de lutte contre le trafic de drogues.

15. Un représentant s'exprimant au nom d'un groupe régional, s'est déclaré opposé au recours à la peine de mort dans tous les cas et en toutes circonstances.

16. Un appui a été exprimé en faveur des travaux et programmes de l'ONUDC, notamment le Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins pour la période 2011-2014 et le Programme mondial de surveillance des drogues synthétiques: analyse, situation et tendances (SMART), et en faveur d'initiatives régionales telles que l'Initiative du Pacte de Paris.

3. Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale

17. Des orateurs se sont dit préoccupés par les liens existant entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité transnationale organisée telles que le blanchiment d'argent. Ils ont jugé crucial de s'attaquer à la structure financière des organisations criminelles.

18. Certaines délégations ont noté qu'il fallait incriminer le blanchiment d'argent et harmoniser les lois nationales avec les normes internationales. Plusieurs orateurs ont également insisté sur l'importance des systèmes réglementaires pour ce qui est d'assurer que les informations financières suspectes sont dûment signalées aux autorités.

19. Plusieurs orateurs ont souligné la nécessité d'une coopération régionale et internationale efficace et certains ont noté qu'il convenait d'intensifier les efforts bilatéraux et multilatéraux de coopération judiciaire, notamment par l'entraide judiciaire, l'extradition et les livraisons surveillées.

20. Plusieurs orateurs ont insisté sur le fait que les cellules de renseignement financier devaient échanger des informations avec leurs homologues ainsi qu'avec d'autres services de détection et de répression.

21. De nombreux orateurs ont souligné que des mesures énergiques de prévention, de détection et de répression étaient décisives dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Des orateurs ont insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes pour identifier et localiser les avoirs tirés d'activités criminelles, enquêter sur eux, les geler et les confisquer. Des délégations ont indiqué que les services de détection et de répression avaient besoin d'un renforcement accru des capacités pour mener ces tâches à bien et pour détecter et combattre les infractions financières commises au moyen de nouvelles technologies.

22. Des orateurs ont souligné plusieurs réalisations accomplies dans leurs pays respectifs, telles que la création de cellules spécialisées dans la criminalité financière au sein des services de détection et de répression, le traçage concluant de transactions financières illicites et la confiscation du produit du crime. L'existence de zones extraterritoriales protégées et de paradis fiscaux, entre autres facteurs, rendait plus difficile la conduite d'enquêtes financières efficaces.